

Présents : Ariane Picard - Sacha Bernard, Florence Duroy-Mazière, Sophie Genelot, Eric Heilmann, Johann Jambu, Delphine Valence

Excusés : Didier Bouillon, Lucie Corbin, Sophie Demonceaux

La réunion est animée par Ariane PICARD. Ce compte-rendu est rédigé par Delphine Valence et relu par les participants avant validation par A. Picard

Ouverture de la séance à 17h30.

Ordre du jour prévisionnel de ce conseil : 1^{er} travail sur la nouvelle offre de formation à construire, l'offre 2017/2022 du prochain contrat quadriennal, soit pour cette séance :

I. Evaluation de l'offre existante

II. Prospective : travail sur les contenus, les libellés et les modalités d'évaluation

Documents distribués, rapidement présentés :

- offre de formation actuelle 2015-2016, M1 et M2 MEEF Professeur-documentaliste = maquette simplifiée (telle que mise en ligne sur le site du département Info-Com)
- tableau de répartition des UE et EC entre UFR et ESPE dans la maquette (ici : mention des UE ESPE, les autres étant prise en charge par l'UFR)
- document de travail préparatoire pour une nouvelle offre 2017 - dans le sens de la simplification et de l'explicitation des libellés (clarté de présentation pour accès à l'information aisé pour les futurs étudiants).

Différents documents relatifs aux prescriptions ministérielles ont été diffusés récemment au sein de l'ESPE. Ils ne feront pas l'objet d'une présentation systématique dans le cadre de ce CPER, mais on pourra s'y référer ultérieurement. (cf. ci-dessous la note ministérielle concernant la mise en œuvre du mémoire).

Ordre du jour détaillé

I. ÉVALUATION DE L'OFFRE ACTUELLE (EXISTANTE).....	1
1. M1 : master 1 MEEF Professeur-documentaliste.....	1
2. M2 : master 2 MEEF Professeur-documentaliste.....	2
II. PROSPECTIVE.....	4
1. Cadrage.....	4
2. Estimation du tutorat dans les services enseignants MEEF.....	4
3. Modalités d'évaluation de la 2 ^{nde} session (session de rattrapage M1).....	5

I. EVALUATION DE L'OFFRE ACTUELLE (EXISTANTE)

Évaluation de l'offre existante - et éventuels commentaires, en sachant que récemment (avril 2015) s'est tenue une réunion du CPER Documentation au cours de laquelle les contenus de la maquette avaient déjà été retravaillés et . une évaluation de l'offre existante avait été faite.

1. M1 : master 1 MEEF Professeur-documentaliste

La maquette MEEF Professeur-documentaliste est chargée mais forme bien les étudiants (cf CR CPER Documentation du 13-04-2015). Les résultats du concours sont bons et se confirment d'année en année (entre 70 et 75% de réussite au CAPES de Documentation, alors que la moyenne nationale est entre 25-28% de réussite pour ce même concours).

Des évolutions de la maquette ont été réalisées au fil des ans ; depuis la maquette initiale (offre 2012-2015), chaque année des changements ont été faits, en rapport avec les demandes institutionnelles, les évolutions du master IMI du département Info-Com (du fait de la mutualisation d'heures entre ces deux masters).

La maquette du master 1 IMI 2015-2016 a beaucoup évolué ; d'où allègement de maquette du M1 MEEF Professeur-documentaliste d'env. 40h (par rapport aux cours mutualisés, cf CR CPER Documentation du 13-04-2015).

Maquette 2015/2016 de M1 MEEF Professeur-documentaliste = 503h au lieu de 545h en 2014/2015

La question s'est posée de savoir si cet allègement de 40h, qui portait sur le disciplinaire, n'était pas préjudiciable à la formation. Or, constat est fait, au terme de ce 1^{er} semestre 2015/2016, que tous (étudiants et enseignants) se portent bien mieux avec une maquette autour de 500h. L'emploi du temps hebdomadaire reste très chargé.

L'allègement d'une quarantaine d'heures est au bénéfice des étudiants et leur permet de réaliser du travail personnel, indispensable pour la préparation et réussite au concours.

L'idée est bien de rester sur une maquette M1 autour de 500h.

Eric HEILMANN : Une maquette à plus de 500 heures n'est pas tenable en M1.

A ce stade, en disciplinaire, il paraît difficile de diminuer davantage le nombre d'heures.

Y a-t-il des redondances entre M1 et M2 concernant le transversal ?

Sacha BERNARD, représentant des étudiants : le transversal a une place importante dans l'emploi du temps tant des M1 que des M2 MEEF Professeur-documentaliste puisqu'il constitue en général une journée complète de formation par semaine, soit 6 heures hebdomadaires. Pour les étudiants M1 (ciblant leurs efforts sur le concours) comme pour les étudiants M2 (donnant priorité à leur exercice professionnel en établissement), cette place n'est pas complètement satisfaisante, parfois donc en décalage par rapport aux priorités de telle ou telle période pour les étudiants.

Sophie GENELOT : Discours relatif au transversal de cette teneur ? On l'entend en effet depuis des années, depuis l'IUFM. Le transversal en M1 n'a pas vraiment sa place, par rapport à la préparation au concours, malgré la professionnalisation de la formation affirmée par le Ministère et qui n'est pas réellement effective (les concours restent très « disciplinaires »). Les enseignants ESPE affirment certes l'importance du tronc commun, mais aux yeux des étudiants, la priorité de la 1^{re} année, c'est le concours. Et pour l'année de M2, c'est le travail en EPLE qui l'emporte.

La formation transversale trouve de ce fait difficilement sa place en M1 et en M2 mais il n'en reste pas moins que toutes les injonctions concernant une culture commune sont valables et justifiées.

Comment tenir cette double perspective et double injonction ? L'Université, l'ESPE se trouvent parfois « coincées » avec l'Etat-employeur qui, depuis juillet 2015, introduit ou formalise des éléments complémentaires concernant le tronc commun (dans le sens de l'harmonisation nationale au niveau des ESPE).

Ariane PICARD souligne le contexte particulier du master MEEF Professeur-documentaliste : encore une majorité d'étudiants ne vient pas directement d'Info-Com (licence SLIC). D'où la part importante et nécessaire du disciplinaire qui doit être acquis sur un temps très courts (quelques mois...) pour permettre d'atteindre le niveau attendu du concours. Certes, une certaine inflexion dans le recrutement des étudiants est à noter récemment, dans le sens de cursus qui se rapprochent de la documentation : cette année 2015/2016, sur la promotion des 12 M1, plus ou moins 8 viennent de domaines connexes : archives, Métiers du livre...

Question relative aux modalités de mise en œuvre des cours (présentiel vs cours hybrides : présentiel + distance ou cours à distance).

Eric HEILMANN : pour le M1, les années antérieures, une question s'était posée concernant les langues, de la mise en œuvre d'un enseignement à distance, en ligne (dans la maquette actuelle, 24h de langues vivantes inscrites suivant prescription du Ministère non plus en M1 mais en M2). Il importe qu'il y ait une souplesse dans cet enseignement, du fait des acquis des étudiants dans leurs cursus antérieurs. D'où la pertinence d'une formation à distance (ou d'une formation hybride).

Ariane PICARD explique qu'elle a rencontré Martine SEMBLAT à plusieurs reprises et qu'une formule satisfaisante pour tous a été trouvée, commune à tous les masters MEEF coportés par UFR Lettres-philosophie et ESPE = formation hybride de 24h en langues vivantes (anglais) = 4h en présentiel, le reste en ligne.

Sacha BERNARD confirme qu'une telle option fonctionne bien, que de la sorte, les étudiants, suivant leurs acquis antérieurs, peuvent progresser à leur rythme, en organisant eux-mêmes leur temps de travail librement en fonction de leur disponibilité, avec des échéances à plus ou moins long terme.

Eric HEILMANN élargit la perspective : il pourrait être intéressant de prévoir d'autres enseignements en mode hybride.

Quelle modalité possible, administrative, d'inscription de cours sous forme hybride ou à distance ? Il importerait que dans la future maquette, il n'y ait pas/plus à discuter de ce point. Dans cette configuration du choix (présentiel / hybride / à distance), il serait plus facile de mobiliser des enseignants, plutôt que de faire appel à des collègues venant de sites distants (Nevers...).

C'est aussi une priorité que d'utiliser les moyens modernes, contemporains, d'enseignement, à *fortiori* dans un master MEEF Professeur-documentaliste, où les TICE sont au cœur de la formation. Importance de pouvoir mettre en place des dispositifs adaptés, voire innovants, qui ne soient pas contraints par des questions administratives.

Peut-on en prendre acte ? Demande est faite ici par le doyen de l'UFR Lettres, que cette liberté-là puisse être donnée, entérinée. A l'UFR Lettres, des moyens vont être mis en place en ce sens (formation à distance).

De manière marginale est posée la question du CLES. Quelle actualité aujourd'hui dans le master MEEF ? pour la titularisation ?

2. M2 : master 2 MEEF Professeur-documentaliste

Eric HEILMANN / Ariane PICARD : En préparation de cette réunion CPER, la question de l'UE4 (en M1 et M2 initiation / formation à la recherche) et de son articulation avec le mémoire professionnel (M2) s'est posée.

Contenu et progression de l'UE recherche de M1 à M2 sont encore à affiner, pour introduire de la manière la plus appropriée - en termes de contenus et de calendrier de formation - la dimension recherche (méthodologie)

Au sein du département Infocom, la dimension Recherche est introduite depuis 2015 dès le M1 pour le M1 IMI, ce qui n'est pas le cas en M1 MEEF Professeur-documentaliste où les heures de séminaire de recherche sont en fait dévolues à l'étude de textes en sciences de l'information-communication (SIC), pour la préparation au Capes.

Ariane PICARD pose la question : Les M2 Professeur-documentaliste, peu nombreux (une dizaine), pourraient-ils éventuellement être intégrés aux séminaires de recherche M1 IMI ?

Eric HEILMANN précise : Deux enseignants Info-Com interviennent dans cette UE, entre autres conçue pour les étudiants IMI qui ne s'orientent finalement pas en master professionnalisant mais en master Recherche.

Cette mutualisation pourrait être intéressante, à deux réserves importantes près :

- même si les effectifs M2 MEEF Professeur-documentaliste sont limités, les effectifs M1 IMI sont d'une trentaine d'étudiants... et une initiation à la recherche exige des conditions de mise en œuvre avec un groupe qui ne soit pas pléthorique.

- les contraintes de l'emploi du temps MEEF, avec cours UFR + cours transversaux MEEF, sont lourdes.

Il pourrait donc y avoir une mutualisation dans la maquette, mais la question de la faisabilité ne serait pas réglée.

UE4 M2 (s3) : elle comporte 2 Ec. :

Ec. Méthodologie de la recherche en éducation et séminaire (transversal ESPE). Des séminaires sont proposés au choix des étudiants ; ils permettent de réfléchir sur la pratique actuelle et à venir, avec les outils de la recherche.

Ec. Séminaire de recherche disciplinaire : méthodologie recherche (UFR).

Quel lien de cette 2^{nde} Ec. avec le mémoire professionnel ?

Eric HEILMANN / Ariane PICARD : effort fait de faire concorder ce séminaire de recherche avec les attentes et besoins des étudiants pour le mémoire professionnel, liens sont recherchés mais pas toujours trouvés de manière satisfaisante

Au S3, la méthodologie de la recherche (UFR) aborde guide d'entretien, questionnaires... il faudrait que cela soit réinvesti dans la continuité, en rapport avec le sujet du mémoire. La 1^{re} note d'étude préparatoire au mémoire doit être rendue pour début janvier, le mémoire lui-même étant à rendre début mai.

Soit 3 mois pour mettre en œuvre sur le terrain une méthodologie de recherche alors que l'identification de la question est encore, à ce stade de l'année (début décembre), encore liminaire pour certains étudiants, après changement de thématique *etc.*

Question de timing revient, contraignante, pour une année M2 MEEF très chargée.

Eric HEILMANN souligne la dispersion entre ces éléments de l'UE4 et le mémoire.

Sophie GENELOT revient sur la note ministérielle sur la **mise en œuvre du mémoire dans le cadre de la formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation du 28 octobre 2015** [document vidéoprojeté lors de la réunion : .

Le mémoire devra être encadré par des enseignants-chercheurs (faisabilité dans les ESPE ?). Cadrage ministériel concernant le mémoire, qui est assez consistant (il n'y en avait pas jusqu'à présent).

Ariane PICARD : Problème noté de manière récurrente : temps trop contraint pour permettre de travailler de manière satisfaisante le mémoire professionnel ; les M2 MEEF doivent prendre la mesure du service dans lequel ils travaillent, créer des partenariats etc. avant de pouvoir définir une problématique et il s'avère chaque année que les sujets peinent à être définis.

Florence DUROY MAZIERE : Dans certains EPLE, les stagiaires sont solitaires et le travail d'équipe, effectif ou non, peut induire la révision des thématiques de mémoire jusque des périodes tardives (décembre).

Sophie GENELOT : Dans certaines ESPE, le mémoire est commencé à partir de l'année de M1, n'est ce pas le cas ici avec les Ec. Séminaires de recherche ?

Ariane PICARD : En M1, actuellement l'UE4 (S1 et S2) consiste en l'étude de textes SIC en vue du concours (les étudiants en ont besoin, du fait du recrutement multidisciplinaire des étudiants, *cf point évoqué précédemment.*) En S2, peut-être une initiation à la recherche trouverait-elle mieux sa place ? Mais problème majeur de calendrier, ce 2^e semestre étant dévolu en priorité à la préparation des épreuves orales du concours. Toutefois peut-être cette initiation pourrait-elle s'articuler de manière opportune avec le rapport de stage M1, S2 ?

Sacha BERNARD confirme que la priorité de ce second semestre de M1, ce sont les épreuves d'admission du concours et que tout travail qui s'écarte de cette visée est traité au plus vite par les étudiants.

Sophie GENELOT : C'est une logique stratégique qui prévaut en vue du concours. "Initiation à la recherche" dans les disciplines ? Il semblerait qu'il y ait beaucoup d'UFR qui utilisent cette UE dans la logique concours. C'est compliqué.

Sophie GENELOT : le mémoire est insuffisamment formateur, du fait des si nombreuses contraintes qui pèsent sur cette année très chargée de M2. Le mémoire devrait être le grand travail du M2.

De quelle manière mieux « rentabiliser » les contenus dispersés dans plusieurs UE ?

A. PICARD : Pas de temps de maturation suffisant pour ce travail de mémoire. Jusqu'aux vacances de Toussaint, les M2 sont "la tête sous l'eau". En décembre, il faut avoir clairement une idée de problématique – et ce n'est pas encore acquis pour tous.

Conclusion de cet échange concernant l'initiation à la recherche et les séminaires :

- Éviter la dispersion, alors qu'il y a actuellement 3 entrées Recherche, ne serait-ce qu'en M2 MEEF :
 - . séminaires recherche (S3) ;
 - . initiation à la recherche (S3, ESPE) ;
 - . recherche (S4).

Eric HEILMANN : Il faudrait une meilleure coordination, mieux savoir ce qui est proposé par UFR et par ESPE.

- Pour revenir au M1 : réfléchir à faire glisser des contenus de formation en M1, si possible sans "détournement" pour cette initiation (au profit du concours).

II. PROSPECTIVE

1. Cadrage

Il faudrait que tous les masters réduisent leur "coût" de 10 % pour la nouvelle offre de formation 2017/2022.

Eric HEILMANN : Le dernier document qui a circulé stipule 10% par rapport à la maquette initiale... En ce qui concerne le département Info-Com, cette réduction a déjà été réalisée, du fait d'évolutions antérieures de maquettes déjà entérinées.

Distinction entre CM et TD. C'est 10% de la maquette qui doit être réduit ; et c'est 10% de l'offre du master (qui peut être davantage portée sur une année ou l'autre).

Entre la maquette MEEF Professeur-documentaliste 2012 (la 1^{ère}) et celle d'aujourd'hui, 2015/2016, il est entendu que les 10% de réductions sont atteintes.

L'économie est d'ores et déjà réalisée.

2. Estimation du tutorat dans les services enseignants MEEF

Eric HEILMANN : Le travail de « tutorat » (visites, suivi en groupe de référence, rapports) mis en œuvre par les enseignants MEEF est sous-estimé par le département MEEF.

Disparités qui ne sont pas judicieuses entre les UFR.

Le volume accordé dans les services enseignants, avec des déplacements mis en place dans toute l'Académie, est sous-estimé, alors que ce suivi approfondi constitue une caractéristique des services des enseignants ESPE/MEEF. C'est assurément l'un des moments de la formation le plus important pour les étudiants.

Ariane PICARD : 22h TD pour des groupes de 4 à 6 étudiants en M2, ces 22h comprennent le suivi complet (les visites imposées, la co-rédaction des rapports de formation/visite, le suivi du mémoire, les heures présentielles en groupe de référence, l'accompagnement des étudiants à distance, la soutenance du mémoire)

Sophie GENELOT : ce volume d'heures avait été diminué.

Auparavant, à l'IUFM, le volume était par suivi *individuel* (visites + encadrement du mémoire).

Une réduction du nombre de ces heures a logiquement été réalisée lors de la 1^{ère} vague de mastérisation., où la formation n'incluait presque pas de stages...

Et les heures actuellement comptabilisées pour le suivi correspondent à cette situation, d'une 1^{ère} version lors de la mastérisation.

Depuis, lors de la création du master MEEF, le nb de visites a augmenté de manière notable, ainsi que le nombre de rapports.

Eric HEILMANN : Si l'ESPE n'envoie pas un signal fort sur la prochaine maquette, l'UFR pourrait en envoyer un. Le volume horaire dans les services doit être à la hauteur du travail fourni.

3. Modalités d'évaluation de la 2^{ème} session (session de rattrapage M1)

= organisation de la session 2 en M1 (en M2, tout est passé en CC).

Actuellement : un étudiant M1 ne valide pas une UE ? Il repasse tous les éléments constitutifs (EC).

Et cela vaut aussi pour les UE en CC. (c'est ce qui est en vigueur dans tout l'UFR Lettres et philosophie)

De ce fait, tous les ans, 20 sujets sont préparés et des plannings énormes pour 3 jours de surveillance sont mis en place !

il faudrait simplifier !

- évaluation pour la 1^{ère} session (dans la continuité de l'existant) ;

- session 2 : une modalité unique d'évaluation : une seule épreuve qui « combinerait » les différentes Ec. De l'UE pour éviter la multiplication des épreuves. Ce pourrait être une épreuve orale ou écrite.

En pratique : Plutôt que d'avoir un examen pour chaque Ec., il y aurait un (unique) examen avec note reportée dans chacune des Ec. en question.

Eric HEILMANN : Prévoir plutôt un oral.

Oral de 15, 30 ou 45 minutes, avec durée variable suivant le nb d'épreuves à rattraper.

Cela vaudrait pour l'UFR Lettres-Philosophie, département Info-Com, soit pour les UE1 et UE2.

Sophie GENELOT : On pourrait avoir le même type de réflexion concernant les M2. Il y a le stage, le mémoire et une multitude d'UE. Il ne semblerait pas illégitime que l'évaluation porte en priorité sur le stage et sur le mémoire.

Pour chaque EC, il faut une évaluation, or, vu le nombre actuel d'Ec. et d'UE, c'est trop ! Le M2 = valider la pratique professionnelle.

Dans la plupart des masters professionnels, il n'y a que mémoire et stage + soutenance de travaux communs.

Les 5 UE master MEEF sont un cadrage en rapport avec un partenariat avec l'U. Franche-Comté. Serait ce toujours d'actualité ? Ou bien y aurait-il la possibilité de limiter le nombre d'UE pour recentrer sur le stage et le mémoire ?

Ariane PICARD : dans la version actuelle de la maquette, notamment en M2, le nombre d'Ec a diminué au fil des ans, précisément pour favoriser le travail global des étudiants (ex. : analyse de séquences) et éviter la multiplication/dispersion des évaluations.

Eric HEILMANN : Les 5 UE sont une contrainte pour la licence.

Il serait intéressant de regrouper dans une UE les UE dont il a été question dans cette réunion (UE Recherche, mémoire).

Toilettage du M2 pour réduire le nb d'UE. Re-modélisation possible et souhaitable.

Sophie GENELOT : Des regroupements seraient en effet souhaitables.

UE autour de la pratique professionnelle : UE Questions professionnelles, en lien avec Mémoire et pratique professionnelle.

Possibilité de s'extraire de ce cadrage de multiplication d'UE, qui démultiplie les évaluations, pour une année très chargée pour les étudiants.

Des regroupements pourraient être proposés de manière plus pertinente. UE4 et UE5 : pratique et recherche appliquée professionnelle.

Ariane PICARD : attente de cadrage (notamment horaire) pour avancer davantage sur la nouvelle offre de formation à construire.

Séance close à 18h55.